



Garde de ma nièce placée en famille d'accueil

Par **MarionElena0603**, le **01/02/2025 à 12:18**

Bonjour, rnrnJe voudrais des renseignements sur une situation assez complexe qui concerne ma nièce qui est en famille d'accueil depuis bientôt 3 ans (depuis quasiment sa naissance) sa mère étant bipolaire et à tendance suicidaire qui a fait des séjours en HP , mon frère étant le père qui ne sait pas s'en occuper très long à expliquer, il habitait chez ma mère et avait réussi à avoir ma nièce tout les 15 jours du vendredi au dimanche, sauf que la ca fait 15 jours qu'il est parti ont a aucune nouvelle , monsieur a des gros problèmes d'addiction à la drogue et l'alcool, il est en trai' de dépouiller ma mère du coup ont va aller porte plainte et par rapport à cela j'aimerais savoir ce que je pourrais faire pour demander à avoir la garde de ma nièce

Par **jodelariege**, le **02/02/2025 à 12:25**

bonjourrnrnil faut contacter le service en charge du placement ;certainement l'aide à l'enfance de votre départementrnrnavez vous vu régulièrement votre niece ? si non vous pouvez demander à la recevoir de temps en temps ;il y aura certainement une enquête à votre domicile